SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

La Société Nationale d'Encouragement au Bien, fondée en 1862 et reconnue d'utilité publique, décerne, chaque année, des prix consistant en couronnes civiques, médailles et diplômes d'honneur, prix de fondation, prix en espèces, insignes, livrets de caisse d'Epargne, volumes, etc., pour récompenser les longs et dévoués services, la piété filiale, la bienfaisance, les actes de courage et de dévouement continus à l'humanité.

Elle institue en outre, chaque année, un concours littéraire de prose et de poésie, doté de nombreux prix, et récompense également les auteurs de bons livres instructifs et moraux.

La Société se compose de membres honoraires perpétuels (1.000 fr.), de membres fondateurs (200 fr.), et de membres titulaires (10 fr. par an).

Insigne et diplôme des sociétaires (facultatif 10 fr.).

Pour tous renseignements, admission, notices, programmes des divers concours, demandes de récompenses, fondation de prix, dons et legs, etc., s'adresser à M. René Lapierre, secrétaire général, 94, rue de la Victoire, Paris (9e), ou à M. Albert Despretz, membre correspondant, 126 bis, rue de Blanchemaille, à Roubaix (Nord).

LE FIX EST RACHETÉ PAR LES BIJOUTIERS FR 1.50 LE GRAMME même hors d'usage

LILLE

LA MI-CAREME. — On a renouvelé hier, à Lille, l'usage d'antan qui consistait à organiser un concours de carnaval. Malgré ses modestes proportions ce concours fut bien accueilli et eut l'avantage, grâce à l'itinéraire imposé, de faire bénéficier tous les quartiers d'une animation extraordinaire.

Le soir, une retraite aux flambeaux se forme place de Tourcoing, à 20 h. 30, et parcourut, au son de joyeux airs, la rue Nationale, la Grand'Place et la rue de Béthune, faisait résonner aux échos tout le bruit plus tonitruant qu'harmonique sans lequel il n'est pas de vrai carnaval.

LE GENERAL GUILLAUMAT A LILLE. — Le général Guillaumat a quitté dimanche soir Paris, pour se rendre à Lille, où, comme nous l'avons annoncé, il doit passer une inspection du 1er Corps d'Armée.

ÉLECTIONS au Conseil d'administration des Pupilles de la Nation

Les élections des membres du conseil d'administration de l'Office départemental des Pupilles de la Nation ont eu lieu dimanche dernier.

Le dépouillement des votes, auquel il a été procédé jeudi matin à la préfecture, a donné les résultats suivants :

Représentants des instituteurs et institutrices. — M. Cailheret, 1.390 voix; Mlle Humebert, 1.989 voix.

Représentants de l'enseignement professionnel, industriel, agricole ou commercial. — M. Dauchy, 281 voix; Mlle Bunel, 301 voix.

Représentant des Chambres de commerce. — M. Thiriez, 8 voix.

Représentants des Chambres syndicales patronales. — M. Georges Valdelièvre, 19 voix; Me André Boutry-Cuvelier, 19 voix.

Représentants des Chambres syndicales ouvrières. — M. Louis Blain, 49 voix; M. Charlemagne Broutin, 49 voix; Mlle Léonie Vion, 49 v.

Représentants des Associations coopératives ouvrières de production et de consommation. — Coopérative de production: M. Soitaux, 8 voix; Coopérative de consommation: M. Joel Gradel, 16 voix: Coopérative de production et de consommation: M. Fabienne L'Echarpe, 15 voix.

Représentants des établissements de bienfaisance privés. — M. Cardon Duverger, 16 voix; Me Catoire, 25 voix.

Représentants des Associations philanthropiques ou professionnelles exerçant le patronage des orphelins de la guerre. — M. Larmiquat, 382 voix; M. Paul Thomas, 382 voix; M. Terquem, 381 voix; M. Elie Thomas, 381 voix; M. Petit, 377 voix; M. Wartel, 377 voix; Mmes Dugardin, 381 voix; Nison, 379 voix; Jacquemart, 378 voix.

Représentants des délégués cantonaux. — M. Cantineau, 316 voix; M. Delcroix, 316 voix; M. Dugardin, 309 voix.

Représentants des sociétés de secours mutuels. — M. Spriet, 1.516 voix; M. Saint-Quentin, 1.525 voix; M. De Paemelaere, 1.534 voix.

Représentants des associations ou sections départementales d'associations de mutilés et réformés de guerre, veuves de guerre et ascendants de combattants morts pour la patrie. — M. Serive, 75.881 voix; M. Lemaire, 75.381 voix; M. Dekeirel, 75.881 voix; M. Lepoivre, 75.381 voix; M. Dufour, 75.881 voxi; M. Arquembourg, 75.381 voix; Mmes Vanboutte, 75.381 voix; Hanicotte, 75.381 voix; Barrois, 75.381 voix.

NOIR SPÉCIAL LIQUIDE OU EN PÂTE POUR FOURNEAUX

CORDON-BLEU EN VENTE PARTOUT

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

HEM. — La Fraternelle. — Les sociétaires recevront sous peu des cartes donnant droit au service de la bibliothèque, qui fonctionnera dès le 6 avril. La Commission de tir se réunira au stand à 9 h. 30, pour l'organisation d'un concours de sélection.

PYRÉNÉES - COTE D'AZUR - ITALIE. — Voyages particuliers, voyages de noces. — « Viator », aven. Mont Kemmel, 23, Bruxelles. 55334

RÉCOMPENSES POUR ACTES DE COURAGE

Des médailles d'honneur et des mentions honorables sont accordées et des lettres de félicitations seront adressées aux personnes et militaires ci-après désignés qui ont accompli des actes de courage et de dévouement.

Médaille de bronze. — MM. Carpentier, commis à la Compagnie du chemins de fer du Nord, à Lille; [illegible], sous-brigadier de police, à Lille.

Mention honorable. — MM. Poissonnier, conducteur de tramway, demeurant à Tourcoing; [illegible]

Concerts & Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Le Trouvère », comme nous l'avons dit, clôturera, jeudi soir, la saison de l'Hippodrome. La direction Baret a voulu se surpasser encore en nous préparant à cette occasion une distribution comme on en voit peu. Aux côtés du célèbre ténor Morisson, nous pourrons applaudir M. Teissié, de l'Opéra, dont on n'a pas oublié le récent succès dans le rôle d'Hamlet; Mme Madewsky, du Grand-Théâtre de Monte-Carlo; Mme Bazzi, du Grand-Théâtre d'Alger; M. Delpany, notre excellente première basse, etc. La location reste ouverte pour ce grand gala final, 16, rue de la Gare (maison Jubé).

—— **Casino-Théâtre.** — Samedi et lundi prochains, en soirée, le fameux ténor Charlesky jouera au Casino. C'est dans « La Favorite » et dans « Hérodiade », où l'extraordinaire artiste remporte ses plus brillants succès, que nous aurons la chance de l'applaudir.

Dimanche, en matinée et en soirée, « Véronique », avec le concours de M. Goris de Ville.

La location sera ouverte dès demain pour « Hérodiade »; elle est ouverte aujourd'hui pour les trois autres représentations, 12, place de la Liberté (tél. 13.14).

—— **Hippodrome-Théâtre.** — « La Mégère Apprivoisée », comédie lyrique en quatre actes (création à Roubaix). — Il faut savoir gré à M. Baret des efforts accomplis au cours de la saison théâtrale pour donner aux habitués de l'Hippodrome des spectacles intéressants. « La Mégère Apprivoisée » est une œuvre nouvelle. Bianca, fille de Baptista, est recherchée par deux prétendants, mais son père déclare ne vouloir consentir au mariage de sa fille Bianca que lorsqu'il aura trouvé un mari selon son goût pour sa fille aînée, Catharina. Celle-ci, orgueilleuse et prétentieuse, trouve cependant un mari à son choix, avec l'espoir de le mâter; mais c'est l'inverse qui se produit, et ainsi « la mégère » sera apprivoisée. Comme interprétation irréprochable, signalons : MM. Dangès (Petrucchio), Vergez (Lorenzo), Bourgois (Baptista), Quelet (Biondello), Mmes Miral (Catharina), F. George (Bianca). Ballet bien réglé et très applaudi. M. Cherubini a dirigé un orchestre homogène avec toute la compétence qu'on lui connaît.

—— **Casino-Théâtre.** — C'est un spectacle qui sort de l'ordinaire, que celui auquel un public excessivement nombreux a pris part, dimanche, en matinée et en soirée. Parmi les numéros aussi intéressants les uns que les autres, nous devons mentionner tout particulièrement les audacieux exercices du dompteur Darius, avec ses fauves. C'est aussi avec une aisance remarquable qui justifie l'ascendance qu'il exerce sur ses sujets, que M. Darius fait travailler ses lions et lionnes comme de simples chiens dressés. La dompteuse, Mme Baturica fait exécuter différents exercices à une hyène mouchetée, dressée dans la perfection. Les applaudissements chaleureux des spectateurs ont prouvé que M. Darius et Mme Baturica étaient apréciés à leur juste valeur. Quant aux artistes acrobates et aux chanteurs, ils ont provoqué de chaleureux bravos, notamment Mme Paule Dalvy, qui a un talent tout particulier pour mettre en relief des chansons humoristiques.

Le même succès sera certainement réservé aux artistes qui se produiront lundi en matinée, à 15 h., et en soirée à 20 h. 30.

—— **Le Bon Théâtre. — Le Cid**, de Corneille. — La troupe du vrai théâtre de Paris, composée d'éléments sélectionnés, a donné dimanche, en matinée, devant une salle comble, une remarquable représentation classique. Admirablement interprétée, cette belle tragédie, de Corneille, a suscité de chaleureux et d'enthousiastes applaudissements de la part des spectateurs qui se sont intéressés, non sans émotion, aux tirades les plus pathétiques et aux accents impressionnants de Rodrigue et de Chimène. Il est certain que des troupes d'amateurs ont rarement rendu avec semblable maîtrise les scènes si suggestives de ce chef-d'œuvre. Félicitons sans réserve: MM. Bourny (Rodrigue); Ménand (don Diègue); Denneville (Don Gomès); Thuet (Le Roi); R. Gauthier (don Sancho); Mme Nesth (une Chimène exquise sous le double rapport de la diction et de l'action scénique). Félicitons aussi Mlle A. Thuet (Elvire), gracieuse et douce, dans son rôle si prenant. Les rôles secondaires ont été, eux aussi, bien tenus.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — « Louise ». — La saison théâtrale a été clôturée, dimanche, par la représentation de l'œuvre de Gustave Charpentier. L'interprétation fut digne des précédentes et le public ne ménagea pas ses applaudissements aux artistes.

— Le soir, à 8 h. 15, « La Cocarde de Mimi-Pinson », la populaire opérette en trois actes, a obtenu le succès habituel.

—— **Théâtre municipal. — Orphéon des Travailleurs.** — Le concert offert par l'Orphéon aux membres honoraires et aux familles des sociétaires aura lieu, cette année, au Théâtre municipal, le samedi 12 avril, sous la présidence d'honneur de M. Jacques Masurel.

La société s'est acquis le concours de M. et Mme Lemoine-Nys, déjà connus si avantageusement dans la région; M. Saunier, de l'Opéra-Comique; M. Gracia, dans son répertoire choisi, et notre jeune vedette tourquennoise, « la petite Laurette », âgée de 10 ans. Ces artistes donneront, avec la belle phalange des chanteurs que dirige avec compétence M. Edmond Catteau, quelques heures de joie, impatiemment attendues, des amis de cette société.

A noter que, cette année, l'Union Symphonique Tourquennoise, dirigée par M. Dhérin, jouera quelques morceaux choisis.

M. Mager, professeur au Conservatoire, accompagnera artistes et musiciens.

—— **Concert de l'Harmonie de la Croix-Rouge et de l'« Echo de la Frontière ».** — Un concert de famille sera offert aux membres protecteurs, honoraires et actifs au Cinéma du Pont des Piats, le jeudi 3 avril, à 19 h. 30.

Voici le programme de ce concert :

Première partie. — L'Harmonie de la Croix-Rouge (directeur, M. Henri Martin) : Pas redoublé, Ouverture de concert; M. Emile Duprez, ténor : Prière du Cid (Massenet); M. Desmet : Variatirons pour clarinette; M. Barrez, chanteur de genre; Mlles Dhulst, pianiste et Hugues, violoniste; M. Albert Robitaille, baryton : Les deux ménétriers (Jean Richepin); « Jourdis », comédie en un acte (troupe J. Lannoy).

Deuxième partie : L'Echo de la Frontière (directeur, M. François Devriése) : Les Châtaigniers (Sourillas); L'Hymne du Pain (Tilman); Concerto pour violoncelle, flûte et piano, Mlle G. Dhulst, MM. Serge Martin et Gutton; Mlle Ginette de Lysiane, chanteuse; M. Albéric Rapsaert, basse : Air d'Henri VIII (Saint-Saëns); M. Claissens, comique; Tout à point, vaudeville en un acte (troupe J. Lannoy).

—— **A la Maison des Œuvres. — La soirée récréative des étudiants des Facultés catholiques** — La séance que la section dramatique des Facultés Catholiques de Lille réserve au public tourquennois s'annonce sous les meilleurs auspices.

Déjà, de nombreuses places ont été retenues et tout fait prévoir que ce sera devant une salle comble que nos sympathiques étudiants se produiront.

Nous savons que, de leur côté, ils ne négligent rien pour se rendre dignes du succès qui les a déjà accueillis ailleurs. L'actif président de la section dramatique, M. Louis Chaillier, prépare avec son sens artistique habituel cette soirée de gala qui est la première à laquelle nous aurons l'occasion d'assister. Un nombreux orchestre travaille lui aussi afin de donner une production impeccable.

Nous ne saurions trop engager ceux de nos concitoyens qui désirent tout à la fois s'intéresser à l'œuvre si utile des écoles libres et passer une agréable soirée, de se hâter s'ils veulent s'y réserver la bonne place.

Rappelons que la location se fait 18, rue de Tournai et que le prix des places a été établi pour que tous puissent assister à cette soirée de gala.

TOURCOING. — Splendid Ciné. Tél. 14.40. Matin. 15 h. Soirée 20 h. — Jack Holt dans « Perdu dans l'Océan » (Dorothy Dalton). — « La Rose de Cadix », drame. « Cent à l'heure », Wallace Reid. 57621

CE SOIR, 31 mars, à 7 h. 30, au **Cinéma du Brun-Pain**, cinéma-bal. Nombreux prix. Grande distribution de cotillons et cadeaux. Entrée : 2 fr. 50. — Matinée à 3 heures, avec le programme sensationnel. 57707d

T. S. F.

Concerts Radiola. — Programme du lundi 31 mars : 16 h. 30 : Cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre); cours des métaux; cours de la Villette; cours Masquelier des cotons du Havre, Liverpool, New-York et Alexandrie; cours de la Bourse de Paris, changes et valeurs.

Communiqué Havas; extraits de la presse.

16 h. 45 : Radio-concert : 1. Les amusements, piano (F. Couperin); 2. La Précieuse, flûte (Couperin); 3. Matinée de mai, piano (Ch. Gounod); 4. A la kasbah, flûte (Alex Georges); 5. Valse mélancolique, piano (F. Thomé); 6. La princesse en exil, monologue dit par Radiolo (Ch. Clerc); 7. Nocturne, flûte (G. Hues); 8. Ariette, piano (Gabriel Marie); 9. Troisième sonate, flûte et piano (Bach) : Largo, Allegro vivace; 10. A tes pieds, mélodie, piano (Grieg).

17 h. 45 : Résultat des courses; informations parlementaires.

18 h. : Fin de l'émission.

RÉCEPTION DES RADIO-CONCERTS. — A. Decoulange, Roubaix. (R. C. Rx 4437). 41118

— **Tour Eiffel.** — Programme du lundi 31 mars : De 18 h. 15 à 19 h. 15, œuvres de M. S. Hue, par Mme Bureau-Berthelot, soliste des Concerts Colonne et Lamoureux; Mlle Mainea Robur et plusieurs autres artistes.

Radio-Concert du lundi 31 mars. — De 18 h. 15 à 19 h. 15: Œuvres de Georges Hue, avec le concours de Mme Bureau-Berthelot, cantatrice, soliste des Concerts Colonne et Lamoureux; de Mlle Maina Robur, pianiste, et de plusieurs autres solistes.

ROUBAIX

CINÉ DUBUS 57-59, RUE DES CHAMPS Téléphone 23-46

Aujourd'hui, matinée, 3 h.; soirée, 8 h. Continuation du programme sensationnel : LE CHANT D'L'AMOUR TRIOMPHANT, Film d'Art Français (Gros succès); LE REPENTIR, avec Lou Chaney, etc. 57709d

TOURCOING

TOURCOING -- HIPPODROME-PALACE

Direction Pico. — Ce soir, dernière d'un superbe programme comique et ultra varié. Bientôt : L'ENFANT DES HALLES 577[illegible]

Les NOUVELLES TAXES DES P.T.T.

(SUITE. — *Voir le numéro du 26 mars*)

V. — Droit fixe de recommandation

Lettres recommandées, lettres et boîtes de valeur déclarée, paquets clos et cartes postales ordinaires, 60 centimes;

Objets affranchis à prix réduits, 40 centimes;

Enveloppes de valeur à recouvrer, 40 centimes.

VI. — Droit d'assurance des lettres et des boîtes de valeur déclarée

Jusqu'à 1.000 fr., 40 centimes;

Par 1.000 fr. ou fraction de 1.000 fr. excédant, 25 centimes.

VII. — Taxe des objets non ou insuffisamment affranchis

En cas d'absence ou d'insuffisance d'affranchissement, les objets de correspondance de toute nature sont passibles d'une taxe double du montant de l'affranchissement manquant, sans que cette taxe puisse être inférieure à 5 centimes pour les journaux et publications périodiques, et à 20 centimes pour les autres objets; toute taxe comportant une fraction de demi-décimes est arrondie au demi-décime entier.

Taxes télégraphiques

A partir du 25 mars, dans le régime intérieur, les taxes télégraphiques sont fixées ainsi qu'il suit:

a) Télégrammes privés ordinaires:

Taxe de 15 centimes par mot jusqu'à 10 mots, 20 centimes par mot à partir du 11e mot. Le minimum de perception est de 1 fr. 50.

b) Télégrammes urgents, jouissant de la priorité de transmission et de remise:

Taxe triple de la taxe des télégrammes ordinaires.

Les télégrammes avec priorité, acheminés par les câbles franco-algériens et franco-tunisiens, sont supprimés.

c) Télégrammes sémaphoriques:

Taxe maritime: 15 centimes par mot jusqu'à 10 mots, 20 centimes par mot à partir du 11e mot, avec minimum de 1 fr. 50 et maximum de 2 fr. 7

d) Adresses télégraphiques:

Le taux de l'abonnement relatif aux adresses enregistrées est fixé à:

Villes de 30.000 habitants et au-dessus: Abonnement pour un an, 100 fr.; abonnement pour un semestre, 60 fr.; abonnement pour un mois, 15 fr.

Villes comptant moins de 30.000 habitants: Abonnement pour un an, 50 fr.; abonnement pour un semestre, 30 fr.; abonnement pour un mois, 5 francs.

Une taxe de 60 centimes est applicable dans toutes les localités, quel que soit le chiffre de population, aux télégrammes portant adresse conventionnelle antérieurement enregistrée et pour laquelle la taxe d'abonnement a cessé d'être payée par le destinataire.

e) Correspondances pneumatiques:

Jusqu'à 7 grammes, 75 centimes;

Au-dessus de 7 grammes et jusqu'à 15 grammes, 1 fr. 25;

Au-dessus de 15 grammes et jusqu'à 30 grammes, 2 francs.

f) Redevances pour droit d'usage des lignes d'intérêt privé:

Lignes desservies par téléphone ou par télégraphe: Par kilomètre de ligne et par an, 60 fr. par poste en sus de deux et par an, 60 francs;

Lignes desservant des sonneries et des appareils de signaux, par ligne et par an, 20 francs.

Téléphone

A partir du 1er avril prochain, et conformément aux dispositions de l'article 86 de la loi du 22 mars 1924, les taxes des communications téléphoniques sont modifiées comme suit:

Conversations interurbaines de jour:

Entre réseaux d'un même département, 1 f. 20;

Pour les conversations échangées à partir des cabines publiques, ces taxes sont portées à 1 f. 25;

Entre réseaux de départements différents, 0 fr. 75 par 50 kilomètres ou fraction de 50 kilomètres de distance, mesurée à vol d'oiseau de chef-lieu de département à chef-lieu de département avec minimum de 1 fr. 50.

Ces taxes sont fixées à 0 fr. 60:

a) Pour les conversations échangées par des lignes téléphoniques dont la longueur totale ne dépasse pas 25 kilomètres;

b) Pour les conversations échangées entre réseaux des localités appartenant à un même canton ou à des cantons limitrophes. (A remarquer que les taxes de 0 fr. 60 sont applicables entre réseaux de localités appartenant à des cantons limitrophes reliés ou non entre eux par une ou plusieurs lignes directes);

c) Pour les conversations échangées entre le réseau d'une ville, siège de plusieurs chefs-lieux de canton, et les réseaux des localités situés dans l'un quelconque de ces cantons.

Les taxes cantonales et intercantonales (cantons limitrophes) sont portées à 0 fr. 75, pour les communications demandées à partir des cabines publiques.

Conversations interurbaines de nuit:

3/5 de la taxe de jour (article 305 de l'Instruction 500-78). La taxe départementale qui ressort à 0 fr. 72, sera arrondie à 0 fr. 75.

Pour abonnements à heures fixes:

2/5 de la taxe de jour (Article 306 de l'Instruction 500-78).

Avis d'appel. — Entre réseaux des localités appartenant à un même canton ou à des cantons limitrophes, reliés ou non entre eux par une ou plusieurs lignes directes, 0 fr. 75.

Les nouvelles taxes téléphoniques

M. le receveur du bureau des télégraphes et téléphones nous communique le tableau ci-contre indiquant les taxes téléphoniques à appliquer par unité de conversation de trois minutes, à partir du 1er avril 1924 :

Pour les conversations échangées par des lignes téléphoniques dont la longueur ne dépasse pas 25 kilomètres, 0.60.

Entre réseaux d'un même département, 1.20 (1.25 à partir des cabines publiques).

Entre réseaux de départements différents, 0.75 par 50 kilomètres ou fraction de 50 kilomètres.

Aisne, 2.25; Ardennes, 3.00; Aube, 4.50; Belfort, 6.75; Calvados, 4.50; Côte-d'Or, 6.00; Eure, 3.75; Eure-et-Loir, 4.50; Ille-et-Vilaine, 6.75; Loiret (Gien, Malesherbes, Montargis, Orléans, Pithiviers seulement), 5.25; Manche, 5.25; Marne, 3.75; Marne (Haute), 5.25; Meurthe-et-Moselle, 5.25; Meuse, 4.50; Moselle, 4.50; Oise, 2.25; Orne, 5.25; Pas-de-Calais, 1.50; Rhin (Bas), 6.75; Rhin (Haut), 6.75; Rhône, 9.00; Saône (Haute), 6.75; Sarthe, 6.00; Savoie (Chambéry et Aix-les-Bains seulement), 8.75; Seine, 3.75; Seine-et-Marne, 3.75; Seine-Inférieure, 3.00; Somme, 1.50; Vosges, 6.00; Yonne, 5.25.

Pour les taxes applicables aux réseaux mentionnés page 8 de l'annuaire 1924, se renseigner aux bureaux.

L'Exposition de Printemps du commerce lillois

Les fêtes de la Mi-Carême ont été, hier, ensoleillées et malgré une température un peu rude, nombreux ont été touchés par ce doux grain de folie que nous vaut, chaque année, à pareille époque, sa majesté Carnaval. Aussi, bien, y avait-il en ville toutes les tentations réunies pour inviter chacun à quitter son chez soi.

L'exposition printanière du Commerce Lillois avait attiré dans le Centre de nombreux promeneurs qui, parmi les costumes bariolés, s'arrêtaient devant les magnifiques verrières que nous réservaient les exposants.

Nous invitons nos lecteurs à nous suivre dans la courte promenade que nous n'avons point manqué d'y faire.

BOULEVARD CARNOT

Aux corsets « **Perséphone** », n° 23, les nouvelles ceintures à liaisons extensibles sans laçage au dos et ne marquant pas sur la robe, que nous fait admirer cette maison bien connue, donnent exactement à la silhouette féminine la ligne droite toujours en faveur.

RUE FAIDHERBE

Un coup d'œil sur cette importante artère si éprouvée par la guerre et maintenant en excellente voie de restauration.

Au n° 34, la maison **Louis Vuitton** maintient sa réputation justifiée d'être la première pour la fabrication d'articles de voyage ou de maroquinerie. Nous remarquons particulièrement des malles automobiles et des valises garnies d'un cachet et d'un pratique incomparables.

RUE DE PARIS

Un joli coup d'œil nous attend au n° 124, au coin de la rue du Molinel, où la maison **Provino-Dubois et Becquet** nous fait goûter de très jolis manteaux dont les prix nous paraissent vraiment intéressants. On nous dit qu'un rayon spécial sur mesure pour Messieurs exécute des complets et des pardessus d'une façon parfaite.

RUE SAINT-NICOLAS

A quelques mètres de la rue Neuve, à deux pas de la Grand'Place, voici les vastes magasins de la maison **Delmotte-Werner**, n° 12 bis.

Son exposition de meubles résume tout ce que l'art du mobilier produit à l'heure actuelle, d'élégant, de pratique et de durable. Cette maison a toujours été spécialisée dans le meuble de bureaux dont elle offre divers modèles tous très pratiques.

RUE NEUVE

Tout le monde est d'accord devant le « **Chic Parisien** » au 17 ter, à l'angle des rues Neuve et Saint-Nicolas pour trouver ravissants les chapeaux pour dames et fillettes, qui y sont exposés, et ce qui ne gâte rien, très abordables comme prix.

C'est la hausse, dit on encore souvent par habitude. Voilà une réflexion qu'on ne risque pas d'entendre devant les vitrines « **Au Gagne Petit** » au n° 26, bien connues des acheteurs de la région qui y trouvent un choix considérable de rideaux, stores, linge de table, couvertures, couvre-pieds d'une façon parfaite.

En face, la foule se presse devant les vastes vitrines bien connues de la maison **Sigrand et Cie**, aux nos 16, 18, 20. Elles attirent les foules comme la lumière attire le papillon et la retiennent par de véritables merveilles de bon goût. Ses étalages constituent d'ailleurs une exposition en quelque sorte permanente devant laquelle s'arrêtent chaque jour l'heureux promeneur et l'homme affairé qui ne peut se refuser un coup d'œil. C'est que la vieille renommée de cette maison de tout premier ordre se confirme et sollicite l'acheteur par des costumes d'une coupe et d'un fini irréprochables aussi bien dans les vêtements grand-tailleur que dans ceux vendus à des prix à la portée de toutes les bourses. — Nous sommes retenus par des modèles pour garçonnets tout à fait ravissants.

Une large trouée d'air. Nous voici Grand'Place où les masques sèment avec les notes claires de leurs costumes la plus vive gaîté. Nous continuons en paisibles promeneurs que cette gaîté n'effarouche pas et nous arrivons

RUE GRANDE-CHAUSSEE

Les fées ont passé par là! s'exclame-t-on devant la Maison **Germaine et Paulette, au N° 4.** C'est que Mmes Hennebois et Souris, véritables artistes, présentent en un fouillis délicieux de ravissants modèles pour la satisfaction des élégantes les plus difficiles.

« Dis-moi qui t'habille et... » L'homme chic connaît la maison de draperies **A. Coorevits-Lambrecht**, au N° 19, réputée pour ses choix et qualités de tissus. Nous ne saurions trop vous conseiller de lui rendre visite : des nouveautés pour dames et messieurs à des prix intéressants vous décideront de suite.

L'utile et l'agréable se trouvent réunis au N° 21, où la maison **Theliez-Lepoivre** nous séduit par le luxe confortable et son choix varié d'articles de ménage : lampes, abat-jour coquets qui jettent une note claire dans le « home » et contribuent à le rendre agréable.

Au N° 47, nous sommes surpris par la multiplicité des articles, robes, manteaux, rideaux, soierie, bonneterie. On y vend de tout. Quant aux prix, ils sont quelquefois invraisemblables de bon marché et toujours en-dessous des cours. L'enseigne « **Aux Occasions** » est justifiée. De plus, l'entrée est libre.

Nous terminons la promenade dans cette rue par une visite au N° 49, la maison « **A la Grande Chaussée** », dont l'enseigne honore le nom de la rue dans toute la région où elle est très connue et appréciée. Très belle exposition, en effet, de nouveautés de printemps en costumes, robes, manteaux et blouses.

Un crochet par la rue Basse et nous voici

Un arrêt devant le N° 25, où la firme **Dubied et Cie** nous montre de beaux modèles des merveilleuses machines à tricoter de cette marque universellement connue.

Retraversons la Grand'Place, où la fête continue et bat son plein. Que de promeneurs s'engouffrent

RUE NATIONALE

Un véritable concert d'éloges auquel nous ne pouvons tarder de nous joindre nous rappelle dès l'entrée que nous venons d'aborder par le trottoir de gauche le hall somptueux du « **Bon Marché** », au N° 7. C'est le classique et coquet décor de très élégantes robes de dames et de fillettes, lingerie fine et ajourée, choix des plus variés de toutes les fantaisies en vogue que nous sommes accoutumés d'y trouver.

Un peu plus loin, de l'autre côté de la rue Jean-Roisin, au N° 17, voici les étalages de la maison « **A Faidherbe** », qui a su établir solidement sa réputation pour la vente des vêtements tout faits aussi bien que des costumes sur mesure; les premiers, élégants et à des prix merveilleux; les seconds, d'un chic accompli et d'une coupe impeccable.

Les grands magasins « **A Jeanne d'Arc** », nos 60 et 62, que trente années d'efforts et une suite ininterrompue de sacrifices ont consacrés les maîtres des beaux vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, nous présentent dans un cadre très réjouissant leurs modèles et leurs tissus exclusifs. Cette exposition fait honneur aux coupeurs les plus réputés que ce grand établissement lillois a engagés pour répondre aux exigences de la mode actuelle et donner la plus grande satisfaction à son excellente clientèle.

La maison **Mac Donald**, au 92, dont la renommée de bon faiseur n'est plus à faire, voit chaque année grandir sa réputation. Le succès va au succès et on le comprend rien qu'à la coupe et au fini de ses modèles. Les commentaires que nous saisissons au vol accusent l'importance qu'il convient d'attacher à la coupe d'un costume. Les prix sont également, par leur modération, le plus sûr moyen de confirmer la confiance qu'a pour cette maison sa nombreuse clientèle. Nous ne pouvons que bien conseiller nos lecteurs et lectrices en leur signalant cette maison de confiance.

Continuons notre promenade jusqu'au

BOULEVARD DE LA LIBERTE

« **Milliat Burberry's** », au n° 78, expose des costumes de sport pour hommes et dames, des pardessus demi-saison, etc. Qu'il s'agisse du vêtement de ville, de campagne, de sport ou de voyage, c'est ici le domaine du bon ton. Le souci des moindres détails qui font l'objet de soins tout spéciaux en est peut-être tout le secret.

Nous n'avons pu, au cours de cette trop brève flânerie, que relever une faible partie des merveilles exposées. Le commerce lillois, toujours à l'affût de la mode et guidé par un souci très louable d'émulation, tient à donner à ces manifestations périodiques de sa vitalité, une ampleur sans cesse renouvelée. Il démontre ainsi clairement que la capitale du Nord fait un effort constant pour donner au jour le jour à nos concitoyens un peu plus de bien-être et une vie moins chère, et de cette dernière chose en particulier, nous ne saurions trop le féliciter.

L'exposition se poursuit toute cette semaine, pour s'étendre dimanche prochain à de nouveaux quartiers.

Herbey.

Savon Cadum de nouveau à 2 frs

PETITE CORRESPONDANCE

Lucien 432. — 1. Ce chiffre, en réalité doit être considéré comme constituant une moyenne. En effet, il peut encore être majoré dans certains cas; 2. Les trois mois de la promulgation de la loi, ou, pour les locations nouvelles, les trois mois de l'entrée en jouissance; 3. Non, c'est le propriétaire qui est astreint à cette obligation. —— **A. P. V. Roubaix.** — 1. Cinq ans et 15 jours, s'il s'agit d'une maison à usage commercial comme votre lettre semble l'indiquer; 2. Jamais. Le jugement auquel vous faites allusion visait une hypothèse tout à fait différente. —— **Père ennuyé. B. A.** — Cette demande doit être établi sur timbre; elle contient les noms, profession et domicile du requérant et un exposé sommaire de la question. La signature doit être légalisée par maire. —— **Locataire ancien.** — 1. Question de fait uniquement; 2 Dès le début de la prorogation; 3. Trois mois au moins avant son expiration. —— **Bleu, Blanc, Rouge.** — Cette thèse n'est plus soutenable depuis la promulgation de la loi du 31 mars 1922, qui, implicitement la condamne. —— **P. L. M.** — Vous le pouvez. —— **Louis Jacques.** — Même si le fait est exact vous ne pouvez pas le publier. A notre avis la diffamation est nettement caractérisée. —— **Ennemis.** — Nous ne pouvons intervenir dans les questions de partages. —— **Florimond.** — 1. Non, surtout si la quittance porte les mots « pour solde de tout compte »; 2. En conciliation devant le juge de paix. Faites inscrire votre affaire au greffe; 3. Si l'on part de l'octroi de Roubaix au boulevard de la République en passant par la rue d'Alsace, la rue Saint-Vincent-de-Paul, la rue d'Alma, la rue de la Gare et la Grand'Rue jusqu'au bout, tout ce qui se trouve à gauche fait partie du canton Nord. —— **Adjudant 33e.** — Il ne peut pas bénéficier de cette mesure de faveur. —— **En avant.** — 1. Les aliments sont dus dans la proportion des besoins de la personne qui y a droit et des ressources de la personne qui les doit; 2. Au juge de paix si l'ensemble ne dépasse pas 600 fr. par an. —— **X. Y. Z. 31.** — Aucun local affecté à l'habitation ne peut être transformé en local à usage de commerce avant le 1er janvier 1926. —— **Epargnant 1924.** — Veuillez vous adresser à M. Fraignac, Grand'Place, à Roubaix. —— **Proprio ennuyé.** — 1. Pas avant le 1er janvier 1926; 2. Oui; 3. Les commissions arbitrales liquident les affaires déjà inscrites. Les affaires nouvelles doivent être portées devant le juge de paix si le loyer n'est pas supérieur à 1.000 fr. l'an et devant le Président du Tribunal civil au-dessus de ce chiffre. —— **Ignorant J. L.** — Cela signifie que si congé ne vous est pas donné vous recommencerez une nouvelle location qui, dans votre cas, ne peut pas être inférieure à une année. —— **M. D. Tourcoing.** — C'est précisément pour cette catégorie de locataires que la loi à laquelle vous faites allusion a été créée. —— **Rêverie.** — 1. Par lettre recommandée ou par exploit d'huissier dans les 20 jours du congé, lequel doit à peine de nullité, rappeler quel délai vous est imparti pour faire cette demande de prorogation; 2. Vous ne pouvez fournir que des factures visant des réparations immobilières; 3. Il faut compter au moins trois ou quatre mois. —— **Assez D. E.** — Avant tout il s'agit de lui donner congé pour la bonne date en indiquant qu'il a 20 jours pour vous signifier une demande de prorogation s'il estime y avoir droit. —— **Marmiton X. B.** — 1. Il est malheureusement trop tard; 2. Sans aucun délai; 3. Essayez de vous arranger à l'amiable, car vous n'avez plus rien à attendre des lois en vigueur. —— **Espérance.** — 1. Oui; 2. Cela n'a aucune importance. —— **Ludovic 211.** — Vous auriez dû protester; votre silence pourrait passer pour une autorisation tacite.

NOUVELLES MILITAIRES

Pour faire son service dans l'aviation. — Les jeunes gens du deuxième contingent de la classe 1924 et des classes 1925 et 1926 qui désirent faire leur service dans l'aviation des armées de terre ou de mer ou au Maroc, peuvent se faire inscrire pour de cours par correspondance de l'AA. C. D. F., agréé par le ministre de la guerre 58, rue J.-J. Rousseau, à Paris (1er arrondiss.).

Fermeture de la pêche aux cyprins

On nous communique, avec prière d'insérer :

Nous rappelons à nos membres, qu'en vertu de l'article II du règlement sur la pêche du 31 mai 1913, modifié par l'A. R. du 21 février 1922, le temps de frai de toutes les espèces de poissons (sauf le saumon et les truites), est fixé du 1er avril au deuxième dimanche de juin.

Toutefois la pêche de l'Ombre est déjà fermée depuis le 1er mars.

Pendant cette période, toute pêche est interdite, notamment dans les canaux et cours d'eau de la rive gauche de la Sambre et de la Meuse, bassins de l'Escaut et de l'Yser compris. Toutefois, la pêche à une seule ligne à main et sans épuisette y reste autorisée, les dimanches et jours de fêtes légales, durant le mois d'avril.

Pendant le mois de mai et jusqu'au deuxième dimanche de juin, la pêche à une ligne ne reste permise, dans cette région, que dans les parties de canaux navigables situées sur le territoire de communes dont la population dépasse quinze mille habitants.

La tolérance ci-dessus pour le mois d'avril s'applique aussi à la Sambre (sauf les frayères connues), de même qu'à la Meuse en aval de Visé et de Seraing à Liége inclus.

Un seul essai prouve que le SAVON DENTIFRICE GELLÉ FRÈRES est le meilleur

NORD

M. MAGINOT PRÉSIDERA A DUNKERQUE LE CONGRÈS DES MUTILÉS ET ANCIENS COMBATTANTS. — Nous avons annoncé que le Comité d'organisation du Congrès des Mutilés et Anciens Combattants, qui doit se tenir à Dunkerque, les 30, 31 mai et 1er juin avait demandé à M. Maginot, ministre de la Guerre, de venir présider les travaux. Le Ministre vient de faire savoir qu'il acquiesçait à cette demande.

UNE INFORMATION SERAIT OUVERTE CONTRE UNE MAISON DE CREDIT DE DUNKERQUE. — Le bruit court que le parquet aurait reçu plusieurs plaintes relatives à un maison de crédit de Dunkerque qui éprouvera certaines difficultés à rembourser l'argent qu'o lui avait confié.

D'autres parquets auraient aussi à s'occuper d cette firme.

DANS LES TRIBUNAUX DE DOMMAGE DE GUERRE. — Est nommé membre suppléan au Tribunal de dommages de guerre de L'E 1re et 2e Chambre, M. Bergier, juge au Tribun de première instance de Lille, et Masson, jug suppléant rétribué, du ressort de la Cour d'app de Douai.

UN TAPIS DANS LA RUE rendrait la marche douce et silencieuse et sup primerait les glissades, résultat obtenu en adap tant à ses chaussures une paire de talons tour nants caoutchouc WOOD MILNE. Exigez WOO MILNE sur chaque talon pour avoir la premiè qualité. Fabrication française. H., 2 fr.; D., 1.5 la paire. Gros : Tiberghien, 8, Pl. N.-D., Rx. 5773

PAS-DE-CALAIS

LE MARIAGE D'UN ANCIEN VICE-RO D'IRLANDE SERAIT CÉLÉBRÉ AU TOU QUET. — On parle beaucoup du prochain mariage de lord Dudley, ancien vice-roi d'Irland de 1902 à 1906, avec Mrs Gerty Hiller, u actrice célèbre en Grande-Bretagne.

De magnifiques festivités seront organisées cette occasion dans la région du Touquet.

LE DRAME D'HÉNIN-LIÉTARD. — Mo du prévenu. — Gouglion, qui, après avoir, i a quelques jours, tenté d'assassiner son am s'était tranché la gorge d'un coup de rasoir, e mort à l'hôpital de Béthune.

L'ECOLE MILITAIRE ANGLAISE DE DOU VRES A SAINT-OMER. — Saint-Omer, 3 mars. — L'Ecole Militaire anglaise de Douvr participera le 22 juin prochain, au grand fes val de gymnastique de Saint-Omer et visitera lendemain, le champ de bataille, entre Vimy Arras.

BELGIQUE

LE GENERAL MANGIN A BRUXELLES

Sur la tombe du Soldat Inconnu

Bruxelles, 30 mars. — Le général Mangi s'est rendu, ce matin, à la Colonne du Congrès, et a déposé une gerbe de fleurs sur l tombe du Soldat Inconnu.

Ce que pense le général de la sécurité de la France et de la Belgiqu

Bruxelles, 30 mars. — Le général Mangin, interviewé par la « Nation Belge », a déclaré notamment que, pour lui, le problème de la sécurité de la France et de l Belgique a sa solution dans la constitutio sur les bords du Rhin d'une République autonome dont les membres proclameront euxmêmes, en toute liberté, les relations qu'ils entendent conserver avec le gouvernemen allemand. Le malheur de l'Europe et de l'Allemagne est la présence de la Prusse sur l Rhin; si elle en était bannie, si un Etat indépendant ou du moins autonome venait à se former, le problème changerait de face.

A la question de savoir si à l'heure actuelle l'Allemagne est à craindre, le généra Mangin a déclaré :

Si on ne devait compter qu'avec la raison, je dirais non, pas avant des années. Mais la raiso et les Allemands cela fait deux. On n'est jama sûr de rien avec eux. C'est pourquoi nous devon nous tenir prêts à toute éventualité. Un jour o l'autre, leur instinct et leur sauvagerie peuven les précipiter sur l'ancien théâtre de leurs for faits.

LA CRISE DU FRANC

Faillites d'agents de change à Anvers

Plusieurs agents de change d'Anvers se sont déclarés insolvables à la suite de la hausse subite du franc. Ces faillites provoquent une certaine émotion dans la métropole.

Bonne ou mauvaise santé, font notre philosophie.

Suivant que nous sommes mal ou bien portants, les choses nous apparaissent sous un jour sombre ou bien riant.

Il est curieux, à cet égard, de constater le changement qui se produit dans l'humeur des personnes qui font usage des Pilules Pink.

Les Pilules Pink, en apportant à l'organisme un sang plus riche, raniment la vie, relèvent les forces et permettent ainsi de surmonter allègrement les difficultés de l'existence.

C'est maintenant le bon moment pour les affaiblis, les anémiés, pour tous ceux dont le sang manque de richesse, de faire une cure de Pilules Pink. A cette époque de l'année, en effet, au seuil du printemps, le sang a besoin d'être reconstitué, purifié et l'organisme d'être activement stimulé. C'est là le rôle des Pilules Pink. Elles le remplissent on ne peut mieux, ainsi que l'on peut, une fois de plus, s'en convaincre en lisant les déclarations ci-dessous de Mlle Sophie Copain, demeurant chez Mme Hayotte, 6, avenue Lamarck, à Paris (18me) :

(Cl. Pierre Petit.)

Mlle Sophie COPAIN

« Je certifie, déclare Mlle Copain, que les Pilules Pink que j'ai employée contre l'anémie, m'ont donné d'excellents résultats. J'avais fréquemment de l'insomnie et de violents maux de tête. Je n'avais plus d'appétit et j'étais devenue très faible. Les Pilules Pink m'ont bien rétablie. Je puis travailler sans fatigue. Je suis tellement satisfaite que j'autorise la publication de ces lignes. »

Les Pilules Pink sont le remède toujours efficace contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, douleurs, irrégularités des règles.

Toutes Phcies et au Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 4.50 la boîte, 24 fr. les 6 boîtes, plus 0.50 de [illegible]